

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/06 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/05 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE :				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	234,92	192,86	42,06	112,69
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	14 149,37	8 902,41	5 246,96	4 321,00
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	59 552,90	15 496,85	44 056,05	17 243,46
IMMOBIL. CORPORELLES EN COURS				
IMMOBIL. MISES EN CONCESSION				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS				
CREANC.RATTACH. A DES PARTICIP.				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
PRETS AVCS INTER-SERV. ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	73 937,19	24 592,12	49 345,07	21 677,15
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.				
EN-COURS DE PRODUCT.(BIENS)				
EN-COURS DE PRODUCT. (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET ACPTES VERS/. CDES	225,00		225,00	
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	15 791,35		15 791,35	10 564,40
AUTRES	26 880,40		26 880,40	6 194,41
CREANCES DIVERSES(3)				
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIONS PROPRES				
TITRES	144 800,00		144 800,00	36 153,89
DISPONIBILITES	600,00		600,00	54 382,85
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	380,07		380,07	1 079,43
TOTAL ACTIF CIRCULANT	188 676,82		188 676,82	108 374,98
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
TOTAL ACTIF	262 614,01	24 592,12	238 021,89	130 052,13

(1) DONT DROIT AU BAIL

(2) DONT A MOINS D'UN AN

(3) DONT A PLUS D'UN AN

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/06 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/05 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL		
(Dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
APPORTS		
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES	8 680,57	1 841,97
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 573,13	6 838,60
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	39 001,92	21 677,15
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	50 255,62	30 357,72
FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
TOTAL EFFORT DE CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	3 638,00	3 360,00
PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL PROV. RISQ. & CHAR	3 638,00	3 360,00
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT	2 690,54	
DONT EMPRUNTS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	39 885,76	37 075,15
DETTES FISCALES ET SOCIALES	61 241,34	27 859,61
AUTRES	64 041,47	29 186,37
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	16 159,16	2 103,28
DETTES FISCALES (IMPOT SUR LES BENEFICES)		
AUTRES DETTES	110,00	110,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
TOTAL DETTES	184 128,27	96 334,41
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL PASSIF	238 021,89	130 052,13

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

	Clôture au 31/12/06 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/05 Durée 12 mois
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES		
VARIATION DE STOCK		
ACHATS MAT.PREMIERES ET AUTRES APPROV.		
VARIATION DE STOCK		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	127 281,31	135 898,52
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 231,52	1 274,79
SALAIRES ET TRAITEMENTS	105 376,16	61 369,07
CHARGES SOCIALES	41 567,53	26 888,31
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV.		
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORT.	10 965,56	6 867,77
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX PROV.		
SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROV.		
POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROV.	278,00	3 360,00
AUTRES CHARGES	1 456,27	2,21
SOUS-TOTAL (B)	288 156,35	235 660,67
TOTAL (A) + (B) = I	288 156,35	235 660,67
QUOTES-PARTS DE RESULTAT s/OPERATIONS (II)		
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	36,33	18,67
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE		
CHARGES NETTES S/ CESSIONS DE VALEURS MOB. PLACT		
TOTAL III	36,33	18,67
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
SUR OPERATIONS DE GESTION		
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
TOTAL IV		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (V)		
TOTAL DES CHARGES (I) + (II) + (III) + (IV) + (V)	288 192,68	235 679,34
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE	2 573,13	6 838,60
TOTAL GENERAL	290 765,81	242 517,94

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

	Clôture au 31/12/06 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/05 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (BIENS ET SERVICES)	18 202,69	12 889,40
SOUS-TOTAL (B) MONTANT NET C.A. PRODUCTION STOCKEE PRODUCTION IMMOBILISEE	18 202,69	12 889,40
RESSOURCES PUBLIQUES ET SUBVENT. EXPLOITATION	251 231,93	216 844,75
REPRISES SUR PROVISIONS, TRANSFERT DE CHARGES	7 776,91	4 919,84
REPORT RESSOURCES NON UTILISEES/SUBVENTIONS ATTRIB. AUTRES PRODUITS	300,00	301,25
SOUS-TOTAL (C)	259 308,84	222 065,84
TOTAL (A)+(B)+(C) = I	277 511,53	234 955,24
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS (II)		
PRODUITS FINANCIERS		
DE PARTICIPATION D'AUTRES VALEURS MOBIL. & CREANCES ACTIF IMMOBIL. AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE PRODUITS NETS S/ CESSIONS VALEURS MOBILIERES PLACT	2 504,43	694,93
TOTAL III	2 504,43	694,93
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	10 749,85	6 867,77
TOTAL IV	10 749,85	6 867,77
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	290 765,81	242 517,94
SOLDE DEBITEUR = PERTE		
TOTAL GENERAL	290 765,81	242 517,94

Bruno Chenin

Expert Comptable - Commissaire aux comptes

38 rue de la Tour 75116 Paris

☎ 06 79 47 54 68

**INSTITUT DES SERVICES À LA PERSONNE
« I.S.E.R.P. »**

Association

12 Place du Palais
61000 ALENCON

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
exercice clos le 31 décembre 2006

Rapport Général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association **INSTITUT DES SERVICES A LA PERSONNE « I.S.E.R.P. »**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il vous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1°) Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels, au regard des règles et principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2°) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations



significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justifications particulières.

3°) Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion par le bureau et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 24 avril 2007

Le commissaire aux comptes,

Bruno CHENIN

Membre de la Compagnie Régionale de Paris


